

Edito

Mercredi 13 février, certains d'entre vous se sont rendus au FUNE-IT, le forum aux usages du numérique éducatif de l'innovation et des territoires. Vous avez eu l'occasion de participer aux conférences de Grégoire Borst et de Jérôme Riou. Vous avez également découvert quelques usages du numérique au service de la pédagogie. Ce temps de formation vous a permis de faire des rencontres mais aussi de discuter avec vos collègues. Je sais à quel point ces moments d'échange font aussi partie de la formation. Je profite de ce nouveau numéro du Gray de l'info pour vous remercier d'y avoir participé avec autant d'enthousiasme et je vous souhaite d'excellentes vacances bien méritées.

Important

- **Appel à candidature poste de référent mathématiques pour le 8 mars**

Sommaire

- **Plan de formations de mars 2019** Infos
- **Appel à candidature poste de référent mathématiques** Infos
- **Exercice PPMS attentat intrusion** Infos
- **Conseil école-collège – Etude de la langue cycle 3** Pédagogie
- **Aide aux élèves dyspraxiques** Pédagogie
- **Exposition cycle 1 Dampierre/Salon** Pédagogie
- **Affelnet 6e** Administratif
- **Accès au corps des IEN** Administratif
- **Ecole en chœur** Evènement
- **Jeunesse au Plein Air** Evènement
- **Semaine de la presse** Evènement

Plan de formations mars 2019

Les listes des enseignants inscrits sur les dispositifs de mars 2019 sont jointes à cette note.

1. Animations pédagogiques

3 h en présentiel le **mercredi 27 mars 2019**

Lieu : Ecole Moïse Lévy à Gray de 9h à 12h.

- Le nombre pour mesurer au cycle 1 (dp01-03)

Intervenant : Vincent Mattler

- Etude de la langue au cycle 2 (dp02-02)

Intervenantes : Giliane Ferrand et Marie-Pierre Amiot

2. Classes via

Les classes via se dérouleront de 9h00 à 10h00 suivi d'un travail en équipe d'école.

- Géométrie mentale au cycle 3 le 13 mars 2019 (dp03-02) → classe via test le 11 mars

Intervenante : Giliane Ferrand

- Nombres et calcul au cycle 2 le 20 mars 2019 (dp02-05) → classe via test le 18 mars

Intervenante : Giliane Ferrand

3. Magistère

- Mathématiques au cycle 2 (dm03-01) → ouverture le 4 mars
- S'appuyer sur des albums en motricité → du 11 mars au 1^{er} avril

Listes des enseignants inscrits

- Le nombre pour mesurer au cycle 1
- Etude de la langue au cycle 2
- Géométrie mentale au cycle 3
- Nombres et calcul au cycle 2



Appel à candidature référent mathématiques (0,5 ETP)

Les personnes intéressées feront parvenir par courriel exclusivement une lettre de motivation accompagnée d'un CV à ce.drh.public.dsden70@ac-besancon.fr pour le **vendredi 8 mars 2019 délai de rigueur**. Elles seront convoquées à la DSDEN pour un entretien avec une commission chargée d'examiner leur candidature.

La date de cet entretien sera communiquée ultérieurement.

Public concerné

Cet appel à candidature s'adresse à tous les professeurs des écoles, ainsi qu'aux conseillers pédagogiques et professeurs des écoles maitres-formateurs.

Cadre de la mission

Cette mission est mise en place pour une période d'un an, renouvelable.

Le référent mathématiques aura mission d'accompagner les professeurs des écoles dans la conception et la mise en œuvre d'un enseignement des mathématiques, de la maternelle au CM2, de nature à faire évoluer de façon substantielle les acquis des élèves. Il travaillera avec des formateurs issus du second degré, professeurs de mathématiques. Il bénéficiera conjointement d'une formation spécifique.

Nature de la mission

- Contribution au développement des compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques des professeurs des écoles dans le cadre de l'enseignement des mathématiques de la maternelle au CM2 (alternance de temps d'apports scientifiques et didactiques).
- Accompagnement de proximité, fréquent, des équipes enseignantes du premier degré.

Compétences et titres requis

Des compétences, des connaissances ou une expérience correspondant aux points qui suivent seront appréciées :

- Aptitude à adopter une posture d'accompagnement et de formation vis-à-vis de ses pairs
- Connaissances satisfaisantes en mathématiques ainsi qu'en didactique des mathématiques
- Maîtrise satisfaisante du référentiel de compétences du professeur, en particulier des compétences didactiques et pédagogiques et de celles liées au développement professionnel et au travail en équipe (concertation et travail collaboratif en particulier)
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Maîtrise satisfaisante du référentiel des compétences du formateur ou aptitude à les développer rapidement http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/29/9/perso4096_annexe1_452299.pdf

Lieux d'implantation

- Circonscription de Gray
- Circonscription de Lure
- Circonscription de Vesoul 2

Pour tout complément d'information, merci de contacter :

- Stéphane Pierre, inspecteur de l'éducation nationale adjoint IA-DASEN pour le 1^{er} degré (stephane.pierre@ac-besancon.fr)
- Giliane Ferrand, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Gray chargée de mission mathématiques (giliane.ferrand@ac-besancon.fr)



Exercice de circonscription PPMS attentat intrusion

La circulaire conjointe des ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale du 12 avril 2017 rassemble les dispositions mises en œuvre pour faire face à la menace terroriste et précise leur articulation avec le plan Vigipirate et le dispositif ministériel de gestion de crise. L'efficacité de ces mesures commence par une préparation régulière aux situations de crise.

http://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/dp04_retex_ppms_12-12-2017.pdf

Pour préparer les équipes et les élèves en cas de menaces, la circonscription propose aux écoles qui le souhaitent un exercice PPMS alerte attentat le mardi 12 mars 2019. L'alerte sera envoyée par SMS à 14h00. Si vous ne souhaitez pas participer à cet exercice, il vous suffira d'ignorer le message.

Le scénario proposé est le suivant :

Un enseignant a aperçu un individu suspect enjamber la grille de l'école. L'homme est vêtu d'une tenue de sport sombre avec une capuche et porte un sac volumineux dont la forme peut laisser penser à une arme. L'individu a été perdu de vue, il n'y a pas de bruit de tirs, personne ne sait où il se trouve. Par mesure de précaution la directrice/le directeur de l'école prend la décision de déclencher le PPMS attentat-intrusion.

Un exercice pour s'approprier les bons réflexes en cas d'intrusion ou d'attaques terroristes

A travers ce type d'exercice, il s'agit de favoriser une sensibilisation à la culture du risque en milieu scolaire. Élèves et personnels doivent connaître les bons comportements à observer en situation de crise. Cette opération va permettre de tester l'effectivité du PPMS de votre école. Elle permettra également de :

- vérifier la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion et de son audition en tout point de l'école ou de l'établissement scolaire
- vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative (s'échapper, s'enfermer)

Il faut admettre qu'une telle simulation peut être anxiogène voire traumatisante pour les jeunes enfants. Toutes les précautions, en amont, au cours et à l'issue de l'exercice, sont prises pour rassurer les enfants les plus fragiles.

Afin de vous aider à analyser cet exercice vous pouvez compléter la fiche d'évaluation jointe.

- Fiche d'évaluation



Conseil école-collège – Etude de la langue cycle 3

Nous vous proposons un sommaire pour organiser, sur l'ensemble du cycle 3 (CM1/CM2/6ème), un outil-référent d'élève (cahier, classeur...) : il permet de formaliser, dans l'esprit des ajustements 2018 du programme, toutes les connaissances/compétences que ce programme demande de travailler en étude la langue.

Ce document a été réalisé en concertation avec l'équipe de circonscription de Besançon IV (secteur du collège de Marnay).

Le sommaire peut tout à fait être proposé aux enseignants de cycle 2, qui rajouteront ou enlèveront certaines notions en fonction du programme de ce cycle.

- Sommaire du cahier de l'élève
- Aide à l'utilisation du sommaire



Accès au corps des IEN

Nous attirons votre attention sur la note de service n°2019-012 du 30 janvier 2019 relative à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN - année 2019.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138603

Les personnels souhaitant faire acte de candidature doivent s'inscrire sur le portail agent à l'adresse :

<https://portail.agent.phm.education.gouv.fr>

Les dossiers d'inscription, **établis en 1 seul exemplaire** et revêtus de l'**avis du supérieur hiérarchique** devront parvenir au rectorat - bureau DPAAE1 impérativement **avant le 6 mars 2019**.

Je vous rappelle les conditions requises pour l'inscription sur la liste d'aptitude :

- appartenir à un corps d'enseignement du premier ou du second degré, d'éducation ou d'orientation ou au corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale;

- justifier de dix années de services effectifs en cette qualité, au 1er janvier 2019.

- Demande inscription LA IEN 2019 ET-EG-IO
- Demande inscription LA IEN 2019 1er degré



Expo Arts plastiques Cycle 1

Merci à la classe des moyens-grands de Dampierre sur Salon pour le partage de son exposition sur l'arbre en hiver.

- Exposition sur l'arbre en hiver



Ecole en chœur

Le « Festival Ecole en chœur » est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Mission laïque française (MLF).

Il s'inscrit dans le cadre du « Plan chorale » lancé le 11 décembre 2017 par les ministres chargés de l'Éducation nationale et de la Culture.

Décliné sur l'ensemble du territoire, le « Festival École en chœur » vise à favoriser et à développer le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire. Il doit également contribuer à faire connaître les projets menés par les jeunes avec leurs enseignants.

Les trois composantes du « **Festival École en chœur** » :

- des **temps forts musicaux organisés au plan local** (France et étranger) à un niveau dépassant celui de l'école ou de l'établissement scolaire : les équipes éducatives, en lien avec les partenaires souvent engagés à leurs côtés dans ces projets, notamment ceux relevant de la culture et/ou des collectivités territoriales, organisent conjointement des concerts au-delà de l'école ou de l'établissement scolaire, dans les territoires (communes, départements et régions), offrant ainsi une très large visibilité à ce festival ;
- un **espace numérique national pour la valorisation des projets chorals en ligne** : des enregistrements vidéo de ces concerts ou de leur préparation sont réalisés localement par les équipes éducatives ou leurs partenaires, puis mis en ligne sur un espace numérique « [Tumblr](http://ecoleenchoeur.tumblr.com/) » dédié à l'opération (<http://ecoleenchoeur.tumblr.com/>).
- un **grand concert national organisé en fin d'année scolaire**.

I - Modalités pratiques pour participer au « Festival École en chœur »

Qui peut participer ?

Toutes les chorales des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat, de la maternelle au lycée (LEGT et lycées professionnels), de France métropolitaine et d'outre-mer, et ceux relevant de la MLF, quels que soient leurs effectifs.

Quel répertoire ?

Les chorales scolaires choisissent librement leur programme musical parmi le répertoire français ou étranger, ancien ou contemporain. Ce programme peut être interprété a capella ou accompagné par des instrumentistes. Il peut être mis en espace.

Comment participer ?

Les écoles et les établissements scolaires souhaitant participer à l'opération adressent par courrier électronique au DAAC ainsi qu'à l'IEN ou à l'IA-IPR éducation musicale et chant choral de la circonscription ou de l'académie dont ils relèvent, une **vidéo** d'un **concert** de l'année scolaire passée ou en cours, d'une **répétition** de qualité, d'un **montage** montrant l'évolution d'un projet jusqu'à sa restitution, d'un **clip**, etc.

Les écoles et les établissements relevant de la MLF adressent ces mêmes éléments à l'IEN de zone (cf. consignes propres aux écoles et aux établissements français de l'étranger).

La vidéo devra durer 3 minutes au minimum.

Un mémo technique précisant les modalités de participation ainsi qu'un kit de communication sont téléchargeables sur les pages dédiées à l'opération :

- <http://eduscol.education.fr/cid86055/festival-ecole-en-choeur.html>
- <http://www.education.gouv.fr/festival-ecole-en-choeur>

Un **vade-mecum** sur le chant choral à l'école, au collège et au lycée présente les enjeux et les objectifs des chorales scolaires ainsi que les principes de mise en œuvre. Il a vocation à accompagner les équipes éducatives dans la construction de leurs projets, depuis le choix du répertoire jusqu'à l'organisation du concert.

II - Calendrier 2018-2019

- **janvier 2019** : lancement de l'opération dans les territoires, via un courrier à l'attention des recteurs d'académie ;

- **d'avril à juin 2019** : valorisation des vidéos des concerts des élèves sur l'espace numérique national et organisation de **temps forts musicaux dans les territoires** ;

- **mardi 11 juin 2019** : **grand concert national** en soirée dans l'Auditorium de Radio France.

Pour toute question au sujet de l'opération, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ou à poser vos questions via l'adresse électronique : festival-ecole-en-choeur@education.gouv.fr

Nous vous invitons à participer nombreux à ce festival.



Campagne de solidarité 2019 - Les actions de la JPA

Chaque année, la Jeunesse au Plein Air organise dans les établissements scolaires du 1er et du 2nd degrés, la **Campagne nationale de solidarité**, soutenue par le **ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**.

Cette année, la Campagne de solidarité a démarré lundi 14 janvier 2019 et son lancement national a eu lieu au collège Jean Mermoz de LAON en présence de Monsieur Gabriel ATTAL, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse qui a souligné la complémentarité éducative des séjours collectifs et l'importance qu'ils puissent être accessibles à tous.

Cette campagne de solidarité a trois objectifs :

- Sensibiliser les élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs ;
- Sensibiliser les élèves à l'engagement solidaire pour réduire les inégalités ;
- Faire connaître les colonies de vacances et les centres de loisirs eux élèves et aux enseignants.

Les enseignants ont la possibilité de mettre en place des actions solidaires et citoyennes en lien avec notre campagne tout au long de l'année scolaire.

Pour accompagner les équipes éducatives qui s'engagent dans ce projet, nous proposons de **nombreuses ressources pédagogiques** téléchargeables gratuitement qui s'appuient sur les programmes officiels de l'Éducation nationale **et également pour la première fois une intervention dans les établissements scolaires (autour du 16 mai journée internationale du vivre ensemble).**

Nos supports sont téléchargeables sur le site <http://solidaritevacances.jpa.asso.fr/>

Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans ce projet pédagogique et solidaire.

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer à mener cette action éducative. A cet effet, nous vous sollicitons pour relayer la campagne de la JPA sur le site académique en lien avec la communication du ministère sur le site Eduscol.

- Dépliant enseignant JPA



Semaine de la presse

Débutez l'année 2019 sous le signe de l'éducation aux médias et à l'information et participez avec vos élèves la 30^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® (18-23 mars).

Cette action éducative phare permet aux élèves de mieux connaître l'univers des médias et de la presse, d'en comprendre les enjeux culturels et démocratiques et de se forger une citoyenneté libre et éclairée.

Le nouveau thème « L'information sans frontières ? » est proposé pour l'édition 2019 qui se veut ouverte sur un monde interconnecté.

Cette thématique permettra d'aborder avec les élèves les pratiques et les enjeux de l'information à l'ère du numérique. Désormais plurielle, l'information survient à chaque instant, en provenance de tous les horizons, produite par toute sorte d'acteurs. Elle prolonge le questionnement autour des nouveaux modes de diffusion, de circulation et de partage de l'information.

Le CLEMI et ses partenaires médias élaborent et mettent à disposition des inscrits des ressources spécifiques pour vous accompagner dans vos actions d'éducation aux médias et à l'information en classes.

- Des **journaux** et des **magazines** offerts par des éditeurs de presse, notamment de la presse jeunesse.

- Un accès gratuit à l'espace « Abonnés » des médias en ligne ainsi qu'à des ressources spécifiquement élaborées par les médias partenaires. Des ressources spécifiques pour l'école primaire seront proposées à cette occasion en partenariat avec les éditeurs de la presse jeunesse.
- Un dossier pour le 1^{er} degré réalisé par le CLEMI : *La place accordée à l'actualité internationale dans la presse jeunesse* sous forme d'entretiens menés avec les rédacteurs en chef du Petit Quotidien, le Journal des Enfants, Albert le Journal, 1jour1actu, Le P'tit Libé, Le journal de Mickey.
- Des ateliers-rencontres avec des professionnels des médias partout en France.
- Les affiches ([dessin](#) et [photo](#)) de l'édition 2019.

Jusqu'au 8 février, [inscrivez votre école ou établissement scolaire](#) et disposez ainsi de l'ensemble des contenus disponibles sur le site du CLEMI, du 4 mars au 15 avril 2019. Toutes les modalités d'accès vous seront communiquées par mail début mars.

Les ressources élaborées par le CLEMI à destination des écoles.

- **Le dossier pédagogique 2019**
Entièrement dédié à la thématique « L'information sans frontières ? », il est décliné en quatre chapitres : **dossier spécial dédié au 1^{er} degré « École L'information sans frontières ? »** ; « L'information mondialisée » ; « Des données personnelles au Big data » ; « Aux frontières de l'info : les nouveaux formats » et ainsi qu'un dossier « Créer un journal scolaire ».
[En savoir plus](#)
- **Education aux médias et à l'information à l'école primaire**
Cette nouvelle brochure encourage les professeurs des écoles à mettre en œuvre des activités en d'éducation aux médias et à l'information en classe, tout en répondant à leurs besoins spécifiques.
[En savoir plus](#)
- **L'univers de la Famille Tout-Écran**
Le guide de la *Famille Tout-Écran* a donné vie à une série télévisée produite par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) en partenariat avec le CLEMI et Réseau Canopé. Les 15 épisodes ainsi qu'un kit pédagogique sont disponibles sur le site du CLEMI.
[En savoir plus](#)
- **Les vidéos pédagogiques des Ateliers Déclic'Critique**
L'objectif est d'apprendre aux élèves à décoder les médias et l'information, de les sensibiliser aux problématiques du numérique et de déclencher un déclic pour développer leur esprit critique.
[En savoir plus](#)

